



[Accueil](#) | [Vaud & Régions](#) | Crise énergétique: Les communes galèrent pour se préparer aux c

Abo **Crise énergétique**

Les communes galèrent pour se préparer aux coupures d'électricité

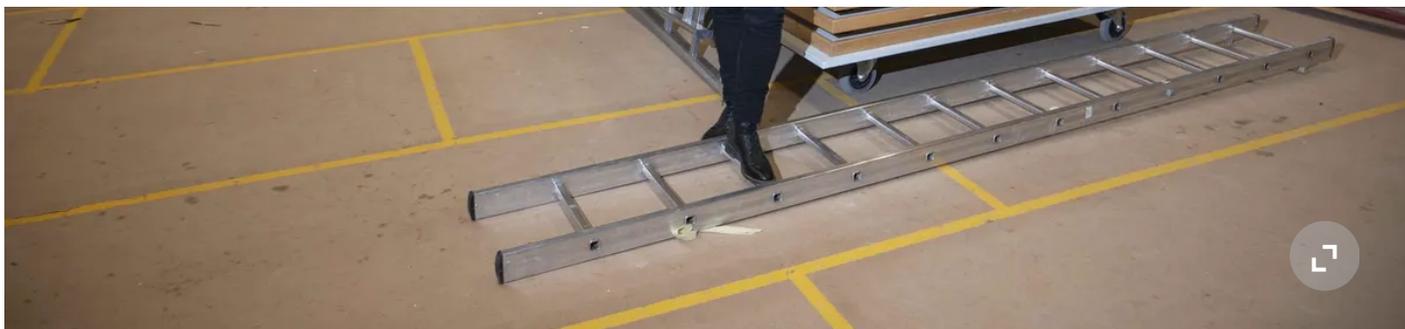
La mission confiée par le Canton de mettre en place des points de rencontre d'urgence en cas de pénurie d'énergie représente une charge bien lourde.



Yves Merz

Publié: 08.12.2022, 18h11





La syndique Christine Girod dans la salle communale de Gland (en chantier de rénovation), qui est un des trois points de rencontre d'urgence (PRU) choisis par la Municipalité pour accueillir la population en cas de coupure d'électricité.

PATRICK MARTIN/24HEURES

En octobre, le chef de l'état-major cantonal de conduite (EMCC), Denis Froidevaux, s'est rendu aux quatre coins du canton pour informer les communes vaudoises de leur nouvelle mission: mettre en place des points de rencontre d'urgence (PRU) – par tranche de 5000 habitants – où la population pourra trouver des prestations essentielles en cas de rupture de l'approvisionnement en électricité (délestage).

Ces lieux, éclairés et chauffés au moyen de groupes électrogènes et de fuel, doivent pouvoir accueillir les habitants, qui y recevront des informations et de l'aide (transmission des appels d'urgence par un système de communication de secours, prestations administratives de base, prise en charge temporaire des personnes vulnérables, aides financières, recharge de petits appareils, réconfort...).

Ces PRU ne seront fonctionnels qu'au cas où la phase 4 du plan de crise OSTRAL ⁷ est déclenchée par le Conseil fédéral. Cette phase 4 prévoit des coupures de délestage de certaines zones de desserte selon un cycle de quatre heures sans électricité pour huit heures de courant. Selon le scénario, cette phase peut commencer en février et finir fin mars. Les risques de se retrouver dans cette situation de crise sont très difficiles à évaluer. L'EMCC estime toutefois que la prudence exige de se préparer au pire.

«Un gros problème»

Les mesures demandées aux Communes ont semé le trouble au sein des Municipalités. L'Association de Communes Vaudoises (AdCV [↗](#)) n'a pas tardé à réagir. «Les petites et moyennes communes n'ont pas la logistique ni les finances pour assumer cette mission. Cela leur pose un gros problème», déplore Michel Buttin, président de l'AdCV, qui a demandé au Conseil d'État de reconsidérer l'attribution de cette mission aux communes ou, du moins, de les aider. «Nous n'avons pas encore reçu de réponse mais nous allons renvoyer un courrier avec des exemples concrets», ajoute Michel Buttin.

À Gland, la Municipalité a fait le job. Trois sites ont été retenus: la salle communale, et deux salles de gymnastique aux Perrerets et à Mauvernay. Tout a été planifié pour qu'ils puissent être équipés en cas de crise, entre janvier et avril. La location éventuelle de chauffages à mazout, de gaines de soufflage, de spots de chantier, et de groupes électrogènes constitue les coûts les plus importants. Un crédit de 200'000 francs sera demandé au Conseil communal.

Le Service des bâtiments de la Ville de Gland précise que ce fut une galère pour trouver des génératrices à louer, tant la demande est forte pour ces machines. «Il a fallu faire des coups de fil partout en Suisse durant une demi-journée pour enfin trouver la possibilité de réserver des groupes électrogènes de 100 kVA», explique un des collaborateurs de la Commune. Vincent Albasini, patron d'AvescoRent, ajoute que le problème concerne toute l'Europe et qu'on ne loue pas un groupe électrogène comme on loue une voiture. «C'est assez complexe, il faut des compétences que n'ont pas forcément des petites communes.»

«Nous allons écrire un courrier au Conseil d'État qui va dans le même sens que l'AdCV», déclare la syndique Christine Girod. La Municipalité de Gland digère mal que le Canton lui impose des mesures qu'elle est seule à financer. Les coûts engendrés sont effectivement élevés alors que la page web du Canton dédiée aux PRU stipule qu'ils ne requièrent pas d'investissement important.

«Du bricolage et du génie local»

À Tolochenaz, le syndic Andreas Sutter se dit révolté. «On s'est mis ensemble avec Lully pour occuper la salle polyvalente. Mais on doit faire avec les moyens du bord. On n'a pas le budget pour acheter une grosse génératrice. On récupérera la petite qui est utilisée pour notre refuge en forêt. Et comment stocker du carburant? C'est très réglementé. On amènera des couvertures et on fera du thé. Ça s'arrêtera là. Et les municipaux se relayeront pour être de piquet. Bref, du bricolage et du génie local. On n'est pas aidé.»

**«Il ne s'agit pas d'un
ordre de marche devant
conduire à des dépenses
sommptueuses. Il faut
faire preuve de
pragmatisme.»**

Vassilis Venizelos, conseiller d'État vaudois

Le conseiller d'État vaudois Vassilis Venizelos se veut rassu-

rant. «Nous sommes conscients qu'il y a des réalités très différentes. Si une Commune n'a pas les ressources, le Canton est là pour l'informer et l'accompagner. Et certaines d'entre elles choisissent d'ailleurs de s'appuyer sur le réseau intercommunal. Il ne s'agit pas d'un ordre de marche impliquant des dépenses excessives. Il faut faire preuve de pragmatisme. Ces PRU doivent avant tout servir aux personnes les plus vulnérables pour faire face à une crise majeure, et de manière très provisoire. Cela dit, il est vrai qu'aucune aide financière n'est prévue pour les génératrices ou les chauffages.»

Yves Merz est journaliste à la rubrique Vaud & Régions depuis 2007. Basé au bureau de Nyon, il couvre l'actualité de la Côte et France voisine. Il a travaillé au journal La Côte et à la Tribune de Genève. [Plus d'infos](#)

Vous avez trouvé une erreur? [Merci de nous la signaler.](#)

7 commentaires